

EXPÉRIENCE DES ÉCOLES DE LA DEUXIÈME CHANCE

PROFIL DU RÉPONDANT

Nom de votre structure : Réseau E2C France

Nombre de salariés : 9

Secteur économique : secteur associatif – insertion sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes

Public cible : 16-25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification

Site internet : www.reseau-e2c.fr

DESCRIPTION DES ACTIONS

Historique

Les Écoles de la 2^e Chance sont l'une des initiatives européennes issues du Livre Blanc « Enseigner et apprendre : vers une société cognitive » d'Édith Cresson. Créées en 1997, les E2C ont accompagné 14 188 jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme ni qualification, en 2020. Avec 60 % de sorties positives (contrats de travail, contrats aidés, contrats en alternance, formation qualifiante) incluant un accompagnement post-formation (jusqu'à 12 mois minimum après la sortie), elles constituent l'un des acteurs majeurs de l'insertion des jeunes.

Contexte

Chaque année, près de 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification. Ces jeunes se retrouvent confrontés à la difficulté d'intégrer le monde des métiers. Lorsqu'ils n'y parviennent pas, leur confiance en eux est atteinte, et ils peuvent avoir besoin d'un accompagnement et d'une formation intensifs leur permettant de développer des savoirs fondamentaux et d'expérimenter le monde de l'entreprise, tout en reprenant confiance. C'est la raison d'être des E2C.

Caractéristiques : un parcours individualisé, gratuit et rémunéré

- ▶ Les E2C agissent en interrelation avec l'ensemble des acteurs de leur territoire. En lien constant avec les acteurs de l'orientation, dont les Missions Locales et Pôle Emploi, elles accueillent les jeunes sans autre critère de sélection que leur motivation, et visent une insertion sociale, citoyenne et professionnelle.
- ▶ S'appuyant sur les qualités et les compétences propres à chaque stagiaire, l'E2C dispense une formation en alternance avec l'entreprise basée sur **l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie**, pour développer le potentiel de chaque stagiaire (compétences comportementales et professionnelles) afin de dégager des pistes de réussite personnelle et professionnelle.
- ▶ Pour les jeunes ayant « décroché » du système scolaire, les E2C sont une réponse de courte durée (7 mois en moyenne) et intensive, qui combine accompagnement en alternance, formation et resocialisation des jeunes. Référentes en termes d'innovation pédagogique, **les E2C proposent un parcours qui repose sur trois piliers** :
 - une formation entièrement adaptée aux besoins du stagiaire et basée sur une **approche pédagogique par compétences** ;
 - une solide **expérience de l'entreprise, en alternance**, construite avec le stagiaire, pour lui permettre d'imaginer, d'expérimenter et de confirmer son projet professionnel (mobilisation forte des entreprises pour des mises en situations professionnelles répétées et pour le développement des compétences en situation de travail) ;
 - un **accompagnement intensif**, présent à toutes les étapes du parcours du stagiaire, destiné à lever toute problématique périphérique et à instaurer un lien de confiance.
- ▶ Les jeunes qui intègrent une E2C ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoivent une rémunération en moyenne de 500 € par mois, financée par la Région (montant variable selon la situation du jeune et incluant la protection sociale).
- ▶ Le Réseau E2C France a pour missions d'encourager le développement qualitatif et quantitatif des Écoles de la 2^e Chance, de favoriser la mutualisation des pratiques et des connaissances entre les Écoles, d'évaluer et de valider le parcours des jeunes et de gérer le processus de labellisation (dont la gestion est conférée par la loi). En effet, pour bénéficier de l'appellation « École de la 2^e Chance », chaque structure doit se soumettre à un processus de labellisation rigoureux (audits tous les 18 mois).

Label E2C reconnu par l'État

RÉUSSITE DES INITIATIVES

Principales réussites des actions

- ▶ Taux de sorties positives : 60 %, soit vers l'emploi direct, soit en formation qualifiante. Si 45 % des stagiaires sortants positivement s'orientent vers une formation qualifiante à l'issue de leur parcours, avec l'objectif de valider un titre professionnel ou d'obtenir une qualification, 55 % des sorties passent par l'entreprise.
- ▶ Parmi les sorties en entreprise, l'emploi représente l'objectif cible pour une partie des stagiaires, et 26 % des stagiaires sortants parviennent à décrocher un contrat de travail au sein d'une entreprise à la sortie du dispositif (CDI, CDD, contrats aidés). 28 % d'entre eux optent pour une solution qui allie

les temps en entreprise et les temps en formation, par l'intermédiaire de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. Quelques stagiaires vont même jusqu'à créer leur propre entreprise !

Aspect innovant des initiatives

- ▶ L'aspect innovant est d'accueillir chaque jeune tel qu'il est, en imaginant une solution qui prenne en compte l'ensemble des problématiques particulières que chaque stagiaire peut connaître. Pour ce faire, un parcours global et individualisé est coconstruit avec le stagiaire, qui intègre les trois dimensions clés du parcours E2C : acquisition de compétences, alternance en entreprise et accompagnement à l'inclusion.
- ▶ Chaque E2C est particulièrement ancrée dans son territoire, avec un travail mené auprès de l'ensemble des acteurs de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi.

COOPÉRATIONS SUR LE TERRITOIRE – PARTENARIATS AVEC L'ENTREPRISE

- ▶ **Les partenariats avec l'entreprise constituent un élément clé du parcours du jeune et du dispositif en général.** Avant la création d'une E2C, dans le cadre d'une étude de faisabilité, le Réseau E2C France pourra aborder successivement la situation de l'emploi et de la jeunesse du territoire, la place et le rôle que pourrait prendre une E2C localement, ou encore les hypothèses d'effectifs, de surface ou budgétaires. Pour obtenir les meilleures estimations, il mobilise alors l'ensemble des acteurs du territoire, et leur fait part de l'importance de l'entreprise dans le dispositif. Les entreprises sont alors présentes ou représentées. Dès l'origine, elles prennent leur place dans le processus de décision qui mène à la création d'une E2C et deviennent un partenaire stratégique de la structure.
- ▶ Les Écoles de la 2^e Chance sont des associations indépendantes dans leur gestion et dans leur gouvernance. Cependant, pour être éligible à la labellisation « E2C », l'organisme candidat doit pouvoir prouver que ses principaux partenaires (financeurs, monde de l'entreprise, acteurs de l'insertion...) sont représentés au sein de ses instances décisionnaires de l'association, Conseil d'Administration ou a minima comité de pilotage (critère G du guide de labellisation). Plus qu'un simple aspect réglementaire, l'objectif est ici d'ancrer l'entreprise dans la vie de l'E2C, pour permettre de prendre en considération le point de vue des partenaires dans toutes les décisions importantes de l'organisme.
- ▶ **Avant l'entrée dans le dispositif, les entreprises peuvent être amenées à participer au processus d'intégration des stagiaires.** Par leur présence au cours d'un entretien physique, elles apportent à l'E2C leur vision et leur expertise pour détecter la motivation du stagiaire. Elles peuvent aussi apporter des premiers conseils au stagiaire sur son positionnement au cours de l'entretien. Dans certains cas, le processus peut également être aménagé pour répondre à des besoins spécifiques d'une entreprise du territoire, l'E2C construisant sur mesure un véritable parcours spécialisé au cours duquel l'ensemble des besoins en compétences seront reconstitués. L'E2C devient alors un sas de recrutement, une passerelle directe entre le stagiaire et l'emploi.
- ▶ **Pendant le parcours, au cours de la période de diagnostic et d'intégration, l'entreprise participe au diagnostic de situation.** Le plus souvent, par l'intermédiaire d'un premier stage court, qui permet à l'E2C de situer le stagiaire dans un environnement professionnel. C'est notamment l'occasion de comprendre le chemin restant à parcourir dans l'acquisition des codes de l'entreprise ou concernant le positionnement du stagiaire par rapport à sa hiérarchie ou à ses collègues. Ce premier stage servira de base au travail à réaliser au cours du parcours. Les stages réalisés en entreprises font partie

intégrante de la pédagogie des E2C. En moyenne, 4 à 5 stages sont réalisés par un stagiaire au cours de son parcours. Près de 85 % des stagiaires n'ont strictement aucune expérience en entreprise au moment de leur entrée en parcours. D'abord d'une durée de quelques jours à une semaine, ils sont alors utilisés pour permettre au stagiaire de découvrir un univers nouveau, apprendre à évoluer dans un environnement qui comporte ses propres règles. Ils peuvent alors mobiliser tous types de partenaires entreprises, a fortiori si le stagiaire n'est pas certain de son projet professionnel. Plus le stagiaire avance dans son parcours, plus son projet professionnel se stabilise. Ses stages sont alors construits dans son secteur de prédilection, où il découvrira les métiers qui peuvent être envisagés sur des périodes allant d'une à deux semaines. Lorsque que le projet professionnel est défini, les stages vont s'allonger jusqu'à 4 à 6 semaines, avec un travail sur l'acquisition des gestes professionnels et une préparation de l'insertion dans l'emploi ou en formation qualifiante.

- ▶ Les E2C accueillent régulièrement des bénévoles qui souhaitent apporter leur expérience et leurs compétences aux stagiaires. En fonction du temps que peut consacrer le bénévole, son implication est totalement adaptable, avec des projets courts, comme la participation à un atelier de coaching, ou des projets inscrits dans la vie de l'E2C, par exemple la conception et le déploiement d'une stratégie de communication, ou encore la réfection des locaux de la structure. Ces actions de bénévolat sont particulièrement importantes pour les E2C, qui s'attachent à cultiver l'ouverture sur le monde professionnel, social et citoyen.
- ▶ Si l'entreprise est présente sur le plan stratégique et financier, elle met aussi à disposition des E2C des moyens humains, par l'intermédiaire du **mécénat de compétences**. Pour accompagner les actions de bénévolat de ses salariés, ou dans le cadre du déploiement d'une stratégie RSE, elles permettent alors à leurs salariés de participer au projet E2C, et d'œuvrer pour l'insertion des stagiaires dans le monde des métiers.
- ▶ Dès que le stagiaire signe son contrat d'engagement, l'entreprise est alors régulièrement sollicitée pour permettre au stagiaire d'acquérir des compétences. Par l'alternance, elle est présente tout au long du parcours pour permettre au stagiaire de s'approprier les premiers gestes professionnels. Ce sont près de 45 000 stages réalisés chaque année par les stagiaires E2C, faisant de l'entreprise un acteur majeur du dispositif E2C. Au-delà des gestes techniques, les périodes en entreprises permettent aussi de mieux se représenter les métiers, d'en comprendre les enjeux, et de construire un projet professionnel en totale conscience des réalités de l'emploi, du secteur d'activité et du métier choisi. En plus de son implication évidente dans la réalisation de stages, l'E2C mobilise ses partenaires pour apporter des connaissances aux stagiaires sur les secteurs d'activité et les métiers. Des formats variés peuvent être choisis, en fonction des besoins en développement de compétences des stagiaires. Par exemple, des stagiaires rencontrant des difficultés en matière de mobilité pourront se voir proposer des visites d'entreprises. À l'inverse, des stagiaires en déficit de repères auront la possibilité de recevoir à l'E2C des professionnels pour une présentation de leurs métiers ou de leur entreprise. Des ateliers de techniques de recherche d'emploi, pour travailler la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, ou autres « *jobs dating* » pourront également être organisés en fonction de l'évolution de la relation de partenariat et de la disponibilité du partenaire.
- ▶ À l'issue du parcours, l'entreprise est l'une des deux sorties privilégiées, avec la formation qualifiante. Alors devenue l'interlocutrice directe du stagiaire, l'entreprise peut rester en lien avec l'E2C lorsque la durabilité de l'insertion professionnelle est remise en question, et lors du suivi post-formation. Enfin, **les compétences attestées par l'entreprise sont répertoriées dans l'Attestation de compétences acquises**, remise à l'ensemble des stagiaires ayant terminé leur parcours, plaçant l'entreprise comme un véritable acteur de la formation des stagiaires.
- ▶ Enfin, grâce à la taxe d'apprentissage, les E2C peuvent développer de nouvelles initiatives pédagogiques, engager des projets permettant le développement des compétences techniques et professionnelles afin de **renforcer l'employabilité des stagiaires, ou encore investir des secteurs d'activité en devenir**, comme le numérique ou l'environnement.

CARTOGRAPHIE DES E2C

Le réseau des Écoles de la 2^e Chance compte **139 sites-écoles implantés dans 12 régions, 63 départements et 5 ultrapériphériques**. Depuis plus de 10 ans, il poursuit son développement pour assurer une couverture plus homogène du territoire.

Consultez la cartographie sur le lien ci-dessous : reseau-e2c.fr/cartographie-des-e2c